

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2020

Janvier							Février						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
29	30	31	1	2	3	4	2	3	4	5	6	7	8
5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15
12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22
19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29
26	27	28	29	30	31	1							

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale : Chantal Tremblay
 Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485
 Inspecteur en urbanisme : Jean-Philippe Quimper 418-775-6485
 Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
 Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



JANVIER 2020

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
 Directrice générale / sec. très.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
 DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu **les lundis 13 janvier et le 3 février 2020** à 19h30 au bureau municipal.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

❖ BACS À VIDANGE ET RÉCUPÉRATION

En période hivernale, la municipalité demande aux citoyens de ne pas placer les bacs en bordure des rues et des routes afin de permettre aux entreprises de déneigement de faire leur travail de façon sécuritaire. En les disposant dans les entrées de cour, les voies publiques sont dégagées et cette mesure évite également que des bris soient occasionnés aux bacs lors des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasif

AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE ?

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile). Il contient une foule de coordonnées utiles!

INFO-MUNICIPALITÉ

Les bureaux de la municipalité de Grand-Métis seront fermés à compter du vendredi 20 décembre 2019 jusqu'au 5 janvier 2020 inclusivement. De retour le 6 janvier !

Toute l'équipe de la municipalité de Grand-Métis vous souhaite

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !!



PRÉDICTION DES MARÉES – JANVIER 2020

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	00 :03	1.0	09	00 :50	3.0	17	01 :01	0.7	25	02 :21	3.1
01	06 :11	2.9	09	06 :35	0.9	17	07 :7	3.4	25	08 :09	0.7
01	12 :01	1.2	09	13 :03	3.9	17	13 :29	0.9	25	14 :35	4.0
01	18 :25	3.2	09	19 :35	0.6	17	19 :40	3.3	25	21 :05	0.6
02	00 :45	1.1	10	01 :33	3.2	18	01 :57	0.9	26	02 :59	3.1
02	07 :01	2.9	10	07 :19	0.8	18	08 :18	3.4	26	08 :48	0.7
02	12 :59	1.3	10	13 :45	4.1	18	14 :45	1.0	26	15 :14	3.9
02	19 :15	2.9	10	20 :16	0.5	18	20 :46	3.0	26	21 :40	0.6
03	01 :33	1.2	11	02 :16	3.3	19	02 :56	1.0	27	03 :37	3.2
03	07 :57	2.9	11	08 :03	0.6	19	09 :22	3.4	27	09 :27	0.7
03	14 :08	1.4	11	14 :29	4.2	19	16 :01	0.9	27	15 :51	3.8
03	20 :11	2.8	11	20 :58	0.3	19	21 :57	2.9	27	22 :12	0.7
04	02 :26	1.3	12	03 :00	3.4	20	03 :59	1.1	28	04 :13	3.2
04	08 :57	2.9	12	08 :49	0.5	20	10 :57	3.5	28	10 :06	0.7
04	15 :21	1.4	12	15 :15	4.3	20	17 :10	0.9	28	16 :29	3.6
04	21 :14	2.7	12	21 :42	0.3	20	23 :06	2.8	28	22 :43	0.7
05	03 :21	1.3	13	03 :47	3.4	21	05 :01	1.1	29	04 :51	3.2
05	09 :56	3.0	13	09 :36	0.5	21	11 :29	3.6	29	10 :46	0.8
05	16 :28	1.4	13	16 :02	4.2	21	18 :09	0.8	29	17 :06	3.4
05	22 :18	2.7	13	22 :29	0.3	22	00 :06	2.9	29	23 :16	0.9
06	04 :15	1.3	14	04 :35	3.4	22	05 :57	1.0	30	05 :30	3.5
06	10 :50	3.2	14	10 :26	0.5	22	12 :23	3.7	30	11 :28	1.0
06	17 :24	1.2	14	16 :52	4.1	22	19 :01	0.7	30	17 :45	3.2
06	23 :16	2.7	14	23 :17	0.4	23	00 :56	3.0	30	23 :51	1.0
07	05 :05	1.2	15	05 :26	3.4	23	06 :46	0.9	31	06 :12	3.2
07	11 :38	3.4	15	11 :20	0.6	23	13 :12	3.9	31	12 :15	1.0
07	18 :11	1.0	15	17 :45	3.9	23	19 :47	0.6	31	18 :27	2.9
08	00 :05	2.9	16	00 :08	0.5	24	01 :41	3.0	01	00 :31	1.1
08	05 :51	1.1	16	06 :20	3.4	24	07 :29	0.8	01	06 :59	3.0
08	12 :21	3.7	16	12 :21	0.8	24	13 :55	3.9	01	13 :11	1.3
08	18 :54	0.8	16	18 :41	3.6	24	20 :28	0.6	01	19 :15	2.7



SORTIE À L'OCÉANIC

Le Club FADOQ les Blés d'Or de la Métis et le Comité jeunesse intermunicipal vous invitent à venir assister à une partie de l'Océanic de Rimouski affrontant les Remparts de Québec au Colisée Financière Sun Life, le dimanche 16 février 2020 à 15 h



Tarif spécial, incluant le transport en autobus :

6,00 \$ / 15 ans et moins
8,50 \$ / Étudiant
15,50 \$ / adulte
13,00 \$ / 65 ans & +

Départ en autobus du Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis à 13 h 45.
Réservation avant le 10 janvier 2020 auprès de Gaétane Bérubé au 418-775-3191 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.



Comité de promotion Municipalité de Grand-Métis

Le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis vous invite à sa prochaine Assemblée générale annuelle le **LUNDI 23 janvier 2020 à 19h00** au bureau municipale de Grand-Métis

Pour que des projets se concrétisent, il faut la collaboration des citoyens de Grand-Métis. Aidez-nous à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et, par le fait même, la rendre vivante et active socialement.

Ça nous appartient à tous...

Comité de promotion et de développement de Grand-Métis



Le saviez-vous?



La culture, la transformation et le transport du coton requiert une énorme quantité d'eau

L'empreinte en eau est une mesure des impacts des activités humaines sur l'eau. Notre empreinte en eau inclut tant notre consommation directe qu'indirecte d'eau. La consommation d'eau directe comprend l'eau utilisée pour boire, se laver, cuisiner, etc. La consommation d'eau indirecte ou « eau virtuelle » est l'eau qui est nécessaire pour produire les choses que l'on consomme. « Consommer un kg de blé, c'est aussi, dans les faits, consommer le millier de litres d'eau qu'il a fallu pour faire pousser cette céréale. » (D. Zimmer, Dir. Conseil Mondial de l'eau). Ci-dessous : consommation d'eau virtuelle quotidienne par personne

Litres d'eau requis pour produire ...

- 1 kg de banane : 860 L.
- 1 tasse de café : 140 L.
- 1 litre de lait : 1000 L.
- 1 hamburger : 2400 L.
- 1 t-shirt en coton : 2700 L.



TRANSPORT GRATUIT POUR LES AÎNÉS DE GRAND-MÉTIS ET SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS.

La Table d'Harmonisation en loisir des aînés offre aux aînés des municipalités de Grand-Métis et de Saint-Octave-de-Métis des billets gratuits pour le Transport adapté et collectif de la Métis.

L'objectif de ce projet : briser l'isolement des aînés pendant la saison hivernale en leur permettant de sortir de chez eux afin de participer à des activités de loisir, que ce soit des spectacles, des cours et formations, des rencontres sociales, etc.

Un seul critère à respecter : **les personnes doivent elles-mêmes communiquer avec le TAC afin de réserver leur transport.**

Deux (2) étapes à suivre pour avoir un transport gratuit:

1) Communiquez avec le Transport adapté et collectif au [418 775-5236](tel:418-775-5236), lorsque besoin, afin de réserver son transport (**minimum 24 heures en avance, quelques exceptions***, sur semaine avant 14 h.)

2) Communiquez avec Chantal Tremblay afin d'obtenir son billet et indiquer que le transport est réservé auprès du TAC.

Info-prévention

2019-12-09

MON PAYS... C'EST L'HIVER!

Comme chaque hiver, la neige recouvre tout de son manteau blanc. Que vous aimiez l'hiver ou pas, une chose est sûre : l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures **peut nuire à l'évacuation de votre domicile.**

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Les fenêtres pouvant servir de sorties de secours doivent être accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant. Montrez à vos enfants la façon d'y accéder et de les ouvrir.
- Ne laissez pas d'objets encombrants dans vos sorties, tant à l'intérieur (jouets, chaussures, sacs d'école, etc.) qu'à l'extérieur (pelles, souffleuse, meubles extérieurs, etc.).

Pensez aussi à :

- Vérifier que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps de la route.
- Informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.
- Vérifier si vos parents sont encore capables de maintenir les sorties de secours de leur domicile déneigées en tout temps.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.
- Préparez un plan d'évacuation et exercez-vous avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie. Pensez aussi à en informer toute personne qui garde vos enfants à votre domicile.

Informations tirées du Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Renaud Gagnon et Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous en avez probablement entendu parler, il y aura une augmentation dans les coûts de gestion des matières résiduelles en 2020. Voici pourquoi et comment faire pour réduire les coûts :

D'abord, en 2019 le lieu d'enfouissement de Rivière-du-Loup où nous envoyons nos déchets a procédé à l'aménagement d'une nouvelle cellule et les coûts de construction font que le tarif d'enfouissement augmentera de 13 \$ par tonne en 2020. De plus, la Ville de Rivière-du-Loup a inclus dans sa nouvelle tarification une pénalité selon le taux de matières organiques résidentielles détournées de l'enfouissement via le bac brun. Le taux à atteindre est de 15 % alors que nous sommes à environ 8 %. Pour les quantités non détournées entre notre 8 % et le 15 %, il y aura une pénalité supplémentaire de 46 \$ la tonne.

Ensuite, l'usine de biométhanisation de la SÉMER où nous envoyons notre bac brun a changé pour 2020 son mode de tarification. Autrefois à la tonne, cette nouvelle tarification sera désormais au coût de 10 \$ par habitant, équivalent une hausse de 300%. La raison est que, bien qu'elle valorise nos matières organiques évitant ainsi annuellement plusieurs tonnes de gaz à effet de serre, l'usine ne génère toujours pas de gaz liquéfié, donc aucun revenu. En 2019, le projet a été modifié pour la vente de gaz comprimé. Ce dernier est plus facile à produire, mais a une valeur moindre. Ceci permettra d'atténuer la hausse dans les années à venir.

Étant donné ces nouvelles contraintes imposées par Rivière-du-Loup, serait-il moins coûteux d'aller ailleurs? Nous avons fait l'exercice et ça reste l'option la moins dispendieuse à court terme principalement en raison des distances.

Bref, la nouvelle tarification de 2020 fait que, même si l'on envoie 5 tonnes, 500 tonnes ou 5000 tonnes dans le bac brun, ce sera toujours le même coût contrairement aux déchets où plus on en envoie, plus on paye et en plus, on paye une pénalité! Avec ces nouvelles données le constat est évident : Pour réduire les coûts, il faut détourner nos matières organiques de l'enfouissement. Nous économiserons 150 \$ par tonne de matières compostables lorsqu'elles sont disposées dans le bac brun plutôt que les déchets et encore plus si nous réduisons nos déchets à la source (gaspillage alimentaire, suremballage inutile, etc.)!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel : matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138



Bac bleu Recyclage

Matières Acceptées

Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)
Verre	Bouteille et pot de verre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide, Sacs de plastique, plastique agricole
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal



Pour connaître les matières acceptées et les heures d'ouverture :

428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli
418-775-8445, poste 2280

www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis.html

Collecte d'encombrants



Les matières acceptées lors de la collecte des gros rebus sont les mêmes que celles acceptées à l'écocentre.

Rappel de collecte - Aide au tri



Rendez-vous au www.ecoregie.ca pour vous inscrire **GRATUITEMENT** au rappel de collecte par Texto, Courriel ou Téléphone! Profitez-en pour essayer l'outil d'aide au tri!

Pour plus d'informations



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site internet : www.ecoregie.ca
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138
Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Grand-Métis
70, chemin Kempt,
Grand-Métis (Québec) GoJ 1Z0
Téléphone : 418 775-6485
Télécopieur : 418 775-3591
Courrier électronique : grandmetis@mitis.qc.ca
Site Internet : www.municipalite.grand-metis.qc.ca



Bac brun Organiques

Conseil pratique :

Utilisez des sacs en papier, du papier journal ou des sacs en plastique compostable.

Matières acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)

- Fruits et légumes
- Viandes, volailles et os
- Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- Écales de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, riz
- Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Café, filtres à café et sachets de thé
- Aliments frits ou en sauce

RÉSIDUS VERTS

- Fleurs et plantes
- Résidus de désherbage

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Papier journal
- Sacs en papier
- Boîtes de pizza, de pâtisserie



De gauche à droite : Suzie Ouellet; Rodrigue Roy, maire; Jocelyn Fournier, Jacques Vachon Philippe Carroll et Lucienne V. Ouellet. Absent : Raymond L'Arrivée

*De la part des membres du Conseil municipal
et des employés,*

*recevez nos meilleurs vœux de
santé, de bonheur et de
prospérité pour
l'année 2020 !*

BUDGET MUNICIPAL 2020

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019, un budget de l'ordre de 538 197 \$ pour l'année financière 2020 ainsi que le Plan triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021 et 2022. À cette occasion, le Conseil a annoncé une hausse de taxe de l'ordre de 1.3 %.

RECETTES	2020
Taxes générales	306 080 \$
Taxes sur une autre base	52 042 \$
Services rendus	34 615 \$
Imposition de droits	6 050 \$
Paiement tenant lieu de taxes	13 538 \$
Autres revenus	26 870 \$
Transfert	99 002 \$
TOTAL	538 197 \$
CHARGES	2020
Administration générale	163 096 \$
Sécurité publique	72 025 \$
Transport	146 595 \$
Hygiène du milieu	59 789 \$
Aménagement et urbanisme	30 657 \$
Loisirs et culture	62 335 \$
Frais de financement	3 700 \$
TOTAL	538 197 \$

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 2019-0225 POUR FIXER LE TAUX DE TAXES FONCIÈRES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur Philippe Carroll, conseiller a annoncé lors de la séance extraordinaire du 16 décembre dernier, que sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil (le 13 janvier 2020) le règlement 2019-0225 pour fixer le taux de taxes foncières et les tarifs de compensation pour l'année 2020.

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2020

Municipalité de Grand-Métis



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Février

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juin

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Août

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Légende



Déchets

Bac brun
Matières organiques



Bac bleu
Recyclage



Encombrants
3 et 4 juin, 8 et 9 septembre